



Comité départemental de cyclotourisme de l'Isère

Courriel : departement38-presidence@ffvelo.fr
Site Internet : <http://cyclo38ffct.org>
Tél. : 06 46 04 08 78



Compte rendu réunion baisse des effectifs du 12 février 2019

Présents : Michel Plas, Emmanuel Boudry, Emmanuel Ruiz, Daniel Semanz

Absents excusés : Pascale Mouton, Christian Vautrin, Pascal Jarrige

Le but de cette réunion, est de poser les problèmes sur la baisse des effectifs dans les clubs et d'essayer de mettre en place des actions pour toucher les non licenciés qui sont nombreux dans les randonnées, surtout en VTT (80 à 90 %)

Un constat, toutes les fédérations sportives sont touchées par la baisse des effectifs, cela va de paire avec une baisse du bénévolat dans les associations en général. Après avoir dit ça, qu'est ce qu'on fait dans notre structure, le groupe de travail propose deux pistes.

- Organiser une soirée débat sur la baisse des effectifs avec les présidents de clubs
- Communiquer sur notre pratique du cyclotouriste
- Organiser une soirée débat avec les présidents de clubs
 - La date est fixée au 29 mars 2019 à 20h, lieu à trouver dans le Voironnais, Michel contact Gérard Humeau du club de Coublevie pour une salle et bien sur voir s'il est d'accord pour accueillir cette réunion, sinon Michel verra avec le club de Voiron ou de Moirans.
 - Michel prépare un power point et le soumettra au groupe de travail. Une réunion de préparation sera à prévoir entre nous tous au CD.
 - Une convocation (invitation) doit être envoyée aux présidents de clubs, Michel verra avec Isabelle.
- Communiquer sur notre pratique (route et VTT)
 - Création d'un flyer à distribuer sur les randonnées pour les non licenciés, Michel fera une proposition au groupe de travail, ce flyer sera mis en page par la société Gradivas qui réalise le calendrier du CoReg, un devis sera demandé.
 - Les clubs qui organisent des randonnées, doivent impérativement faire apparaître leur appartenance à la FFCT (banderoles, flammes.....)
 - Cibler 2 randonnées d'ici la fin de l'année et mettre en place un parcours de pilotage VTT, relativement facile, ce parcours sera une variante non obligatoire. les 2 randonnées retenues sont : Montalieu Vercieux le 1^{er} mai (VTT + route) et Montagnieu le 27 octobre (VTT)
 - Distribuer le flyer à l'arrivée en discutant avec le participant,
 - Récupérer le kit de communication de la fédé

Voilà ce qu'a « phosphoré » le groupe de travail, groupe très motivé, maintenant, il faut aller au « charbon »

Pour le groupe de travail
Michel Plas